

Comment se rendre à la colonie de Genolier

Colonie de Genolier
2, rte de la Colonie
CH-1272 Genolier

En voiture:



- Sortir de l'autoroute Lausanne - Genève à Nyon et prendre en direction du Jura, soit à gauche si l'on vient de Genève et à droite si l'on vient de Lausanne.
- Continuer tout droit, passer les 2 giratoires puis tourner à droite, indication Trélex.
- Suivre l'indication Trélex, traverser le village de Trélex et suivre l'indication Genolier.
- Arrivé à Genolier sur la place avec une fontaine prendre à gauche direction Hôpital et Sus-Châtel, route avec ralentisseurs de chaussée en zone village, bureau postal sur la gauche.
- Continuer jusqu'au croisement en fourche. Quitter la route principale et prendre à gauche suivre panneau « Sus-Châtel ».
- Suivre la route qui monte, villas à gauche et forêt à droite, continuer jusqu'à la voie ferrée qui traverse la route.
- L'entrée de la Colonie est à droite juste avant la voie ferrée.

En train :



Depuis la gare de Nyon: ligne Nyon-Saint-Cergue
arrêt gare de Genolier (300m de la colonie en montée) ou
arrêt Sus-Châtel (600m de la colonie à plat le long de la voie ferrée).